LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. III — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI 28 NOVEMBRE, 1997 — NO. 8

LA VRAIE RICHESSE

Du "Soleil."

C'est la situation financière des Etats-Unis qui a provoqué la crise monétaire dont la répercussion se fait sentir sur tous les marchés d'Europe.

Point n'est besoin d'avoir pénétré les arcanes de l'économie politique pour savoir que la mauvaise situation financière aux Etats-Unis, est le résultat de méthodes désastreuses, méthodes résumées par les Américains eux-memes, sous le nom générique de "frenzied finances."

Les américains ont tiré sur la ficelle du crédit jusqu'à ce qu'elle casse.

Ils ont escompté l'espoir du succès, sans jamais vouloir tenir compte de la possibilité des revers.

En un mot, ils ont manqué de prudence et surtout d'économie.

Quand les mauvais jours, les revers inattendus sont survenus, *balayant la confiance mère du crédit*, lorsqu'il leur a fallu passer au guichet et troquer le papier de leurs portefeuilles contre de l'or sonnant, ils se sont trouvés *incapables de faire face à la situation.*

Ils ont eu recours aux nations européennes, et comme toujours c'est vers la France, banque de l'épargne de l'univers, que se sont adressé ces appels.

Une dépêche publiée par le "Globe" de Toronto, confirme cette vérité.

La voici :

" Paris, 16.—Jamais dans l'histoire de ce grand pays, la " France, on n'a eu un plus légitime sujet d'orgueil pour la richesse nationale. Au cours de " cette semaine, toutes les plus formidables institutions financières de l'Europe et de l'Amérique ont envoyé d'urgentes requêtes à Paris pour demander " de l'or français.

" Quoique des quantités fabuleuses eussent déjà été expédiées " depuis huit jours," la France, " dit un document officiel, possède encore tant d'or qu'elle n'en " sait que faire.

" C'est là la résultante de l'économie nationale. En France, " personne n'est inactif, tout le " monde ramasse."

Il y a là un enseignement que nous serions coupables de négliger.

Certes nous ne songeons nullement à vouloir dénigrer tout ce qu'il y a de merveilleux, d'admirable dans la fièvre ardente de production, dans la poussée tumultueuse vers le progrès des Etats-Unis.

Mais depuis bien des années, la formule "the best in the world" que nous a chanté aux oreilles la presse américaine, avait pour refrain obligé le couplet de méprisante pitié pour les nations d'Europe, enlisées dans leur routine.

La France fut tout particulièrement le but de ces railleries yankees.

Pour ces enfiévrés, la France dégringolait au bas de l'échelle des *nations. A coups de statistiques et de* tableaux de progressions fantastiques, que de fois les Américains n'ont-ils pas écrabouillé sous leur mépris la France arriérée.

Et *cependant*, lorsque le *géant* américain, épuisé par sa course folle, à bout de souffle... et d'or, se voit dans l'obligation de chercher un appui pour ne pas tomber, c'est *la France avec ses trésors, fruits* **de l'épargne, résultats de la sage** lenteur qui ne se hâte qu'à bon escient, c'est la France qui doit tourner au colosse l'or nécessaire, l'or indispensable.

La revanche des événements n'est pas sans saveur.

Mais, ce qui nous doit intéresser *surtout, c'est* l'enseignement qui se dégage de cette leçon de choses mondiale.

L'exemple que donne la France, ne doit pas être perdu pour nous.

S'il est bon, s'il est excellent d'imiter l'esprit d'entreprise, et d'initiative qui distingue nos voisins du sud, il est nécessaire et urgent de ne pas perdre de vue que *l'économie, que l'épargne sont* les seules bases, les seules sûres et certaines sur lesquelles une nation puisse asseoir définitivement son avenir.

Etre industrieux, c'est-à-dire savoir tirer parti et profit de tout ce qui est à notre portée, vaut mieux encore que de courir après *les chimères de la richesse soudaine*, par la spéculation sous toutes ses formes.

C'est la caractéristique la plus marquante de l'esprit français: être industrieux.

Et c'est avec l'esprit d'épargne, la source véritable de l'immense richesse nationale de la France.

Toute attrayante que soit la fascination des entreprises d'où doivent découler les fortunes rapides, et s'il est nécessaire, s'il est bon que cette attraction s'exerce, il ne faut pas oublier que la véritable source de richesse pour la grande masse, que le plus sûr moyen d'amasser, c'est de savoir épargner; mettre de côté cette multitude de petits profits.

Les petits ruisseaux font de grandes rivières. Ce sont les petits profits qui ont fait l'énorme richesse de la France.

La méthode est sûre, si elle est moins attrayante, et qui plus est, elle est morale.

Ce n'est pas le moindre défaut de l'exagération yankee, que d'amener bien vite la démoralisation du peuple.

C'est au peuple Canadien-Français qu'il appartient de droit sur ce continent de continuer les traditions de la race, et c'est un des rôles les plus glorieux, un des services les plus profitables qu'il puisse rendre.

Soyons-en convaincus et puisSent les exemples présents nous confirmer dans notre conviction.

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'EDMONTON.

A l'expiration des douze ans pendant lesquels j'ai continuellement servi la cité comme conseiller, je désirais me retirer dans la tranquilité et la quiétude de la vie privée. Mais ne sais-je pas que l'année prochaine est pleine de dangers et de difficultées.

De grands problèmes sont à résoudre. Malgré les grandes dépenses effectuées durant les années passées, il y a plus que jamais des demandes pour le pavement des rues, la construction de trottoirs, l'extention de l'aqueduc, et d'une façon générale une grande somme de dépenses, toutes en addition au large programme déjà établi, et si l'on considère la rareté de l'argent, comment résoudra-t-on ces problèmes ?

Il a été dit que sans la prudence acquise par l'expérience, sans la connaissance du système des affaires de la cité, personne ne peut espérer occuper le fauteuil de maire et donner à la cité les services que celle-ci est en droit d'attendre des mains de son Premier Magistrat.

Parce que j'ai cette connaissance et cette expérience, parceque j'ai les loisirs et parceque j'ai été prié par plusieurs citoyens importants de poser ma candidature, j'ai compris qu'il était de mon devoir de m'offrir comme candidat à la mairie et de solliciter vos suffrages.

Mon programme vous est exposé depuis quelque temps. Je suis partisan de l'application du système de municipalisation, J'ai assisté à l'inauguration de ce système, j'ai assisté à son adoption. Je reste sur mes positions en faveur de ce système, Je suis en faveur du gouvernement par commission dont les pouvoirs peuvent être élargis et étendus de façon à rencontrer nos besoins. Je favoriserai l'extention de la franchise des maîtres de maison, une clause pour des gages libéraux dans tous contrats et j'insisterai pour que dans l'avenir aucune obligation ne soit contractée sans que, premièrement, l'on ait fait tous les arrangements financiers nécessaires.

Il doit être bien compris que durant l'année qui vient, quoique l'argent soit rare et difficile à se procurer, les demandes pour des améliorations ne seront pas moindres. Ce sera surtout dans cette occasion que l'intégrité et l'habileté en affaire deviendront plus nécessaires.

Dans la distribution de l'argent du public pendant l'année prochaine, je peux seulement m'engager à être équitable pour toute personne et toute section de la ville.

Je me réfère aux 12 ans de service que j'ai donné à la cité et je peux certifier que pendant ce temps je n'ai jamais fait de tort à quiconque intentionnellement, ni jamais, pour un seul moment, placé les intérêts d'une portion de la ville au-dessus d'une autre.

Quelques allusions ont été faites à la difficulté avec laquelle je m'exprime en anglais. Je serais désolé, vraiment, de penser qu'après une résidence de vingt ans parmi vous et qu'après vous avoir servi pendant 12 ans, vous puissiez refuser le plus haut titre qu'il vous est donné d'accorder à cause de cette difficulté. Mais je ne partage pas les vues de mon adversaire en cette matière.

Je crois qu'un esprit large prévaut dans notre jeune et prodigieuse cité et c'est à cet esprit large que j'en appelle; à ce sens du "fair play" Britannique qui je crois, est inhérent chez mes concitoyens de langue anglaise, j'en appelle en confiance sur que ce ne sera pas en vain.

J. H. Picard

Fort William, Ont.— On travaille ferme.

Plus d'un million de minots de grain ont été expédiés la semaine dernière de Fort William. C'est la plus grande quantité qui ait été expédiée dans une semaine cet automne. Les élevateurs travaillent jour et nuit et ne s'arrête même pas le dimanche.

Les navires arrivent lentement, mais dès que l'un d'eux arrive, il est immédiatement chargé. Aujourd'hui, le 25, le "Yale" est parti à 2heures après-minuit pour Buffalo, le "Crow" est parti à 8 heures p.m. pour Midland et le "Strathcona" est en charge.

Winnipeg.

Samedi et dimanche il est arrivé 953,950 minots de grain parmi lequel était un très gros pourcentage de grain avarié. Les prix pour le blé se maintiennent fermes à l'échelle suivante: No. 1, \$1.02½ No. 2, 99⅝; No. 3, 95⅝; No. 4, 87; No. 5, 74½.

Une heureuse modification.

Jusqu'à aujourd'hui, les voyageurs quittant Edmonton étaient obligés de s'occuper du transport de leurs bagages jusqu'à Strathcona, où on les enregistrait. De même les voyageurs arrivant à Edmonton par le C.P.R., ne pouvaient enregistrer leurs bagages que jusqu'à Strathcona. A partir de ce point ils devaient s'occuper du transport.

Cet état de chose ennuyeux se trouve aujourd'hui modifié d'une manière très heureuse. Les bagages pourront être enregistrés chez Potter et McDougall au coin de la rue McDougall et de la Jasper. L'enregistrement pourra être fait a domicile sans frais supplémentaire. Egalement les bagages pourront être enregistrés d'un point quelconque du C.P.R. pour Edmonton et à domicile.

REUNION PUBLIQUE.

Vendredi, 29 novembre, une réunion publique sera tenue dans la salle du théatre de l'Ecole Séparée, 3e rue. Discussion des affaires municipales par le maire et les conseillers. Tous les citoyens sont invités.

NOUVEAUX JUGES POUR L'ALBERTA ET LA SASKATCHEWAN.

Par un ordre en conseil passé le 21 novembre, 1907, et approuvé par Lord Grey, les juges dont les noms suivants ont été nommés pour les provinces d'Alberta et Saskatchewan.

Alberta.

MM. Chas. R. Mitchell de Medecine Hat pour le district de Calgary, H. C. Taylor d'Edmonton, district d'Edmonton; A. A. Carpenter de Innisfall, district de Mc-Leod; J. C. Noël d'Edmonton, district de Wetaskiwin; Roland Winter de Calgary, district de Lethbridge.

Saskatchewan.

MM. F. P. Forbes de Régina district de Prince Albert, A. G. Farrel de Moose Jaw, district de Moosomin; A. C. McLeng de Moosomin, district de Saskatoon; T. C. Gordon de Cardnuff, district de Yorkton; Réginald Rimmer de Régina, district de Carnington.

L'honorable J. Noël.

Nous sommes heureux de relever dans la liste des nouveaux juges pour l'Alberta le nom de notre ami M. J. C. Noël.

Fils de feu M. Elisée Noël, notaire à Thetford Mines, l'honorable juge J. C. Noël est né à Lotbinière, P. Q., en 1865. Il est le frère de feu M. Auguste Noël, avocat de notre cité, qu'une mort prématurée enlevait à l'affection des siens il y a quelques mois et de M. Alcide Noël, professeur au Monument National à l'école fondée par l'hon. M. Trefflé Berthiaume, propriétaire de la "Presse." Il est aussi le frère de Melles Blanche et Corinne Noël, qui résident avec leur mère à Thetford Mines.

M. Noël fit ses études au Séminaire de Sherbrooke, où il terminait son cours à l'âge de 18 ans Il eut pour professeurs les distingués MM. Roy, curé de la ville de Sherbrooke, et P. A. Lefebvre, aujourd'hui supérieur du Séminaire de Sherbrooke. A l'âge de 21 ans, il était reçu avocat, après avoir fait ses études légales au Collège Bishop de Lennoxville où il avait obtenu les titres de B. C. L.

Pendant 14 ans M. Noël exerça sa profession à Invernes, district d'Arthabaska. Il fût bâtonnier du barreau et examinateur.

Après ce laps de temps il se rendit à Dawson, Yukon, où il resta huit ans, en société avec son frère et M. Cormack.

Ses nombreux amis du Yukon ne seront pas les derniers à se réjouir de l'honneur qui lui est dévolu, car il a laissé là-bas, à l'époque si tourmentée du "Rush" la réputation d'être un homme juste intègre et d'une haute valeur morale.

Depuis deux ans, le bureau Noël Noël & McCormack, était établi à Edmonton.

L'Hon. J. C. Noël parle admirablement les deux langues, il est d'ailleurs populaire dans tous les milieux.

Si les Canadiens de langue Française se réjouissent de sa nomination, ceux de langue anglaise, plus particulièrement, les Ecossais qu'il a en grande prédilection, l'ont apprise avec un plaisir marqué.

NOS VOIES FERREES.

PROJETS SUR PROJETS.

Le Parlement sera saisi dès l'ouverture de la session d'une demande d'incorporation d'une nouvelle Compagnie qui prend le nom de "Alberta North-Western Railway Company,, et qui demande le droit de construire, maintenant et exploiter une ligne ou des lignes de chemin de fer par la vapeur, l'électricité et autre pouvoir moteur:

(a)— d'un point sur la ligne de Calgary — Edmonton, entre Olds et Red Deer et de là vers le Nord-Ouest par le chemin le plus facile le long des vallées des rivières Red Deer, Raven et Clearwater à un point aux environs de "Rocky Mountain House" sur la North Saskatchewan river, et de là vers l'Ouest le long de la Saskatchewan à un point dans les plaines du Kootenay, dans les Montagnes Rocheuses dans la province d'Alberta

(b)— d'un point sur ou près de la Saskatchewan, entre les rivières Big Horn et Sheep, et de là vers le Nord-Ouest dans la direction de la rivière Brazeau, de là vers le Nord et le long de la rivière MacLeod à un point sur la ligne du G.T.P.

Cette Compagnie demande aussi le droit d'acquérir, construire, disposer et exploiter des hôtels, quais, docks, élevateurs, dépôts, navires et pontons pour les navigations.

D'acquérir et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone, mines, droits de mines et privilèges, bois et forêts, pouvoirs hydroliques et travaux électriques pour l'exploitation de chemins de fer électriques qui pourront par n'importe quel moyen se greffer aux autres lignes de la même Compagnie ou à ses branches.

Les entreprises de cette Compagnie sont déclarées être faits pour travailler au développement général du Canada.

LE C.N.R. NE DORT PAS.

Ottawa, 23 nov.— Le C.N.R. demandera au Parlement pendant la prochaine session, l'autorisation de construire les lignes suivantes:

(a) — De Humbolt, Sask., à un point au sud-Ouest de Calgary.

(b)— De Brandon et Régina à partir de la frontière nord-ouest du Manitoba, à Lethbridge, Alta.

(c)— De North Battleford à Athabaska Landing avec une branche qui se dirigera vers le Green Lake.

(d)— De Strathcona, Alta. à Calgary avec une branche de liaison avec la ligne déjà autorisée de Régina à Red Deer.

(e)— De Régina vers le sud jusqu'à la frontière internationale.

(f)— D'Edmonton aux sources de la Mac-Leod et de la Brazeau.

(g)— De Russel, Man. via York ton jusqu'à la ligne déjà autorisée vers le Goose Lake, Sask.

(h)— De Napawa, Man. à la grande ligne traversant la South Saskatchewan.

La Compagnie demandera une prolongation de délai pour la construction des lignes suivantes:

(a)— De la ligne entre Winnipeg et Ste-Anne aux frontières internationales.

(b)— Entre Port Arthur et Fort Francis à Québec avec des branches de Port Arthur à Ottawa et Montréal.

(c)— De Battleford à la rivière Brazeau.

(d)— De Régina à Humbolt via Carrot, à la mission de Pas et entre Humbolt et South Saskatchewan jusqu'à la traversé de la même rivière au sud de Prince Albert.

Elle demandera aussi l'autorisation d'augmenter le capital-action de la Compagnie de \$19,250,000.

Reparation par les Armes

Suite et fin.

Au fur et à mesure que Maurice Lachambre approchait du but, sa colère se décuplait.

Aussi ce fut presque brutalement qu'il demanda:

"Je désire voir M. Duportal, lui parler... Tenez, voici ma carte."

Correct, bien qu'un peu surpris de l'allure et du ton du visiteur, le domestique qui lui avait ouvert, l'introduisit dans un salonmodern-style et, prenant le carré de bristol, prononça:

"C'est bien, je vais prévenir madame."

Resté seul, le lieutenant pensa:

"Pourquoi, quand je demande le mari, cet animal-là va-t-il avertir la femme? Après tout, celui-ci est peut-être absent, en voyage, et, du reste, nous allons bien voir."

En effet la porte s'ouvrit livrant passage à une jeune femme de vingt-cinq à vingt-six ans, extrêmement jolie dans le peignoir rose-pâle qui l'habillait à ravir. Elle s'avança vers l'officier.

"Monsieur, commença-t-elle vous me voyez toute surprise.... cette carte... votre nom m'en dit assez. Ainsi la dépêche, la provocation, tout cela était donc vrai... et sérieux?

—Madame, je ne suis pas un mauvais plaisant. Oui, le télégramme était de moi, et n'ayant pas eu de réponse, je viens en personne...

—Demander une réparation à l'auteur.

—Parfaitement. Voyez-vous, il faut que cela cesse. Depuis l'apparition de ce maudit roman, ma vie n'est plus qu'un enfer, oui, madame, ajouta-t-il avec un accent de désespoir presque comique, bref... *mon honneur est en jeu!*

—Mais, monsieur, qu'y puis-je? fit-elle naïvement sincère. Il est regrettable que ce livre ait pour titre justement votre nom..., mais enfin c'est un droit que l'écrivain a de prendre le nom quelconque d'un homme ou d'une femme... Après tout, le héros n'a pas un vilain rôle, et si vous avez lu le livre tout entier...

—Moi, oui, je l'ai lu et je suis de votre avis... Mais tout le monde n'a pas fait comme moi... Et alors on se figure des choses..."

Peu à peu, l'officier, pris par le charme de son interlocutrice, sentait diminuer son irritation... Comment se montrer farouche, brutal, devant une aussi jolie personne!... elle le prendrait pour un butor. Cependant, il était venu pour obtenir une satisfaction et avant tout, il ne devait pas l'oublier. Que dirait-on là-bas, s'il revenait... comme il était parti?

Il força sa volonté, sa voix, et reprit d'un ton légèrement âpre:

"Enfin, madame, j'ai droit à une réparation par les armes, et monsieur votre mari recevra dès ce soir mes témoins.

—Mon mari! jeta la jeune femme dans un éclat de rire, mais je n'ai pas de mari... Je suis veuve!

—Comment, mais M. Jacques Duportal, le romancier?

—N'existe pas, c'est ... c'est mon pseudonyme d'écrivain. Je suis Mme Louise de Chancey, en littérature Jacques Duportal, comprenez-vous? Et maintenant, ajouta-t-elle toujours en riant, à vous de voir si vous devez m'envoyer vos témoins.

—Une femme!..." murmura le lieutenant.

Et, durant quelques minutes, il resta trouver un mot... jamais il n'aurait supposé cela! Mais, cependant, la belle "authoress" parlait toujours et, voyant à la fois son étonnement et son trouble, elle cherchait à lui faire oublier sa mésaventure et lui contant avec un entrain juvénile et communicatif, une grâce enveloppante, les petits dessous, parfois drôle, du métier d'écrivain, l'amusement d'être prise souvent pour un homme..., et peu à peu assi, elle lui disart quel avait été son mariage qui, heureusement, n'avait duré que quelques mois; le comte de Chancey ne l'avait pas comprise et sa vie d'épouse n'avait été qu'une suite de désillusion...; et lui l'écoutait, et il disait à son tour ses goûts pour l'étude, son horreur du monde... et surtout du mariage; ils étaient tout à fait d'accord sur ce point de vue-là, oh! oui..., et tout à coup, pourtant, le jeune officier, en faisant cette affirmation, se sentit gêné; nier l'amour en face d'une femme telle que celle-ci lui parut un blasphème...

* * *

Six mois plus tard, M. et Mme Lachambre, à la veille de quitter Paris, où le mariage avait eu lieu, et de partir pour la nouvelle garnison du capitaine — le bonheur n'arrive jamais seul, l'officier venait de monter en grade, — un soir, les jeunes époux, en faisant leurs derniers préparatifs, trouvèrent soudain, au fond d'un tiroir du petit secrétaire de Louise, un papier bleu plié en quatre.

"Qu'est-ce?" interrogea Maurice.

La jeune femme prit le carré de papier, le déplia, et aussitôt jeta gaiement:

"Oh! Devine?

—Quoi?

—Ce télégramme?

—Eh bien?

—Ta dépêche, te souviens-tu?... ou tu me demandais une réparation par les armes."

Louise, en prononçant ces derniers mots, avait enflé la voix comiquement.

Maurice Lamarche sourit et ajouta.

"Quelle folie!... Et ce que l'on s'est moqué de moi, là-bas, lorsqu'on a su....

—Et cependant, reprit-elle, l'honneur est sauf, car nous nous sommes bel et bien battus, et tu as été vainqueur. N'as-tu pas tué le romancier Duportal, puisque seule, maintenant, Louise Lamarche existe!

—C'est vrai, j'ai tué le romancier, mais la femme m'a vaincu; tu as apprivoisé l'ours que j'étais, tu a fait tomber mes sots préjugés sur le mariage..., en un mot, tu as triomphé par la grâce et par ta beauté."

Et pendant une minute, ils restèrent tous deux sans voix, lui l'enveloppait d'un regard d'admiration passionnée, elle le contemplant amoureusement et presque timidement.

Frédéric Berthold.

PROGRAMME DE M. PICARD

Voici quelques-unes des idées pour le soutien desquelles je suis candidat à la mairie, aux prochaines élections. Elles sont le fruit de 12 années de labeur au conseil de ville.

Je suis partisan de la municipalisation de toutes les franchises et utilités publiques. De l'administration à l'aide de commissions dont les pouvoirs peuvent être élargis étendus et modifiés selon que les circonstances l'exigent.

Je crois que la ville doit être administrée sagement, avec économie, selon les principes d'affaires, en exigeant que chaque département donne le maximum de rendement.

A moins que les sommes nécessaires ne soient réunies et se trouvent prêtes à parer aux dépenses éventuelles, je n'approuve pas l'entreprise des travaux publics.

A mon avis, un agent financier devrait être nommé par la ville, dans les centres financiers établis Je crois que la ville retirerait de grands avantages en adoptant cette mesure.

Je crois qu'il est nécessaire pour notre organisation et notre système industriel que tous les contrats donnés par la ville, contiennent une clause relative aux gages élevés, en faveur de nos entrepreneurs et de notre population ouvrière.

Je suis partisan d'un système de suffrage en vertu duquel les locataires, payant un loyer devraient être admis à voter dans les élections municipales et je crois que la Charte de la Cité devrait être amendée dans ce sens.

J. H. Picard.

COIN FEMININ

CHRONIQUE.

Le village de xxx.

On dit: le Village, en ayant soin de faire ressortir chaque syllabe—probablement avec l'intention d'ajouter à l'importance de ces huit maisons;— autant de cheminées que de lettres dans son nom...

Il est le village — champignon surgi dans la contrée, aussi vous devinez si les langues s'exercent envers ou en faveur, et avec quelle passion! — Il n'est guère mieux traité qu'une réputation de pauvre mortel!

Heureusement, il a des défenseurs, et des vaillants, je vous assure! Si,comme l'affirment ses détracteurs — des jaloux qui ont bâti quatre maisons à ... milles de là— si dons, les pluies du printemps le transforme en cité lacustre, les bras ne manqueront pour construire des gondoles. Inutile de dire que les jolies Canadiennes de l'endroit sauront vite se se donner des airs d'Italiennes, et le soir, au dépit de certains, il y aura sous les étoiles, et sur les flots, des promenades adorables, les rames faisant un accompagnement aux belles voix de xxx.

En attendant ces beaux jours vénitiens, le Village se rie de ces cancans, au fond de sa vallée, de ses trente- deux "chassis,"— sans compter les glaces des deux magasins et cela lui donne un aspect si plaisant qu'il y a de grandes chances pour que ces rues se bordent d'autres "chassis" aussi gracieux

Pendant qu'on l'accable des tares les plus nuisibles pour le développement d'une nouvelle cité, lui, en bon Canadien se prepare à entrer dans le giron de l'Eglise, en devenant paroisse. Il est bien un brin orgueilleux, le néophyte, du soubassement digne d'une cathédrale, qui s'élève sur le point le plus haut, mais, en égard à l'ardeur déployé, on lui pardonnera l à-Haut.

Le choix de l'emplacement, la construction, n'a point été sans soulever de discussions. Que de fils à plomb furent déroulés! C'est étonnant combien de gens voient tout de travers!

Pour le moment il y a accalmie: on travaille pour le BonDieu, cela donne un peu d'indulgence; et ainsi l'Asile de Paix commence à exercer sa douce influence. Ceux que la passion n'a point trop aveuglé disent qu'on marche vers la réconciliation. Pourra-t-on s'en vouloir quand on priera ensemble dans le même Temple.

Magali.

UN PEU DE MODE.

Je préfère vous le dire tout de suite,: le titre m'est imposé et il contient tout un programme. On me confie le soin de venir causer mode, ici, de temps en temps, avec défense expresse, cependant, de vous entretenir des folies que, dit-on la capricieuse fée crée pour tourner la tête aux femmes et ruiner les foyers.

Entre nous, je crois qu'on exagère énormement, que ces racontars ont été répandus par des maris avares, qui voudraient bien voir leurs femmes jolies comme les amours sans qu'ils aient besoin de vider leur bourse dans les jolis doigts blancs.

Si je n'avais promis d'être très raisonnable, je fulminerais contre ces monstres, et puis, si je disais de telles vérités, Magali me retirerait bientôt l'agréable tâche de faire causette avec vous —je lui ai déjà tant promis de choses!

On me permet de fouiller dans les journaux sérieux et bien faits qui s'occupent de nos intéressantes petites personnes. Vous avouerais-je que je suis revenue bredouillede cette première chasse?

Pas un mot de pratique là-dedans, ma chère! Vous savez déjà que les chapeaux sont petits, assez cocasses avec leurs garnitures qui les rejettent en arrière. J'ai vu plusieurs messieurs charitables sur le point de prévenir les charmantes propriétaires que leurs chapeaux allaient choir!

Nos manches occupent beaucoup le monde de la couture. On semble délaisser les manches japonaises —que nous n'avons guère connues, dans nos lointaines régions, que par la gravure — et l'on revient à une ligne plus rationnelle; qui, en somme, diffère peu de celle à laquelle nous sommes habituées depuis quelques années. Une fois de plus, la mode est comme l'Histoire, un éternel recommencement.

Chiffonnette.

PETIT COURRIER.

Les lettres en communication concernant le Coin Féminin doivent être adressées à Magali, Legal, Alta.

Brin d'Herbe. —Le temps m'a manqué la semaine dernière pour vous répondre aussi longuement que je le désirais; cette fois-ci, c'est la place qui m'est mesurée : une malchance!

Je sovais que toutes nos lectrices seraient enchantées de trouver l'article de Ginevra ici; je transmets avec plaisir vos félicitations à l'aimable chroniqueuse. Je crois avec vous qu'elle nous supposeplus isolées,plus dépaysées que nous ne le sommes en réalité. Les paroisses canadiennes-françaises sont nombreuses, et répandues à peu près par tout le Nord-Ouest.

Je reçois, en effet, de nombreuses lettres de jeunes filles du Bas-Canada, désirant trouver une situation dans les Nouvelles Provinces: Plusieurs se font une idée très fausse de la vie de fermière et me demandent si elles trouveraient facilement à s'établir en ville; je dois dire qu'il en est de plus courageuses qui ne craindraient pas de suivre un mari dans des régions que leur imagination fait encore plus sauvages qu'elles ne sont en réalité.

Votre lettre m'a trouvé en meilleure santé. L'hiver s'annonce si clément qu'il ne m'effraie nullement.

Vous ais-je dit cette chose? Je ne le crois pas; vous avez mal lu entre les lignes. Vous êtes un Brin d'herbe charmant et sérieux. Etes-vous contente?

Marg. des B. — Votre crainte était chimérique; rien ne m'est venu de semblable. Pourquoi ne changeriez-vous pas de pseudo? Je comprends que toutes vos épreuves influent sur votre caractère; essayez, à force de volonté, de chasser ces craintes qui ajoute encore à votre pénible situation.

Votre offré de m'adresser ce cahier m'est allée au coeur. Je vous le retournerai enregistré. Votre confiance me touche beaucoup, et j'ai très grand le regret de ne pouvoir vous être d'aucune aide. Soyez assurée qu'on vous donne de grand coeur une place dans ces colonnes.

Je ne connais pas le nom de l'auteur de la charmante poésie envoyée. J'espère vous lire bientôt Amitiés.

Melle Marie Alma D.— Je communique votre lettre à l'administration.

Je suis reconnaissante à Ginévra d'avoir reproduit cet article; ce qui m'a valu de rencontrer des sympathies, parmi les lectrices de sa Page. Vous allez devenir une fidèle du Coin, n'est-ce pas? Vous verrez le plaisir qu'on a à s'asseoir en rond dans ce Coin, pour causer d'ici et de là-bas! Mon idéal est de resserrer les liens qui unissent les Canadiennes de l'Est à celles de l'Ouest. Vous m'aiderez à le réaliser, intelligente petite amie, en nous faisant connaître autours de vous. Vous voulez être cette collaboratrice?

Rose de Provence.— Vous aurez reçu ma lettre avant de lire ces lignes, et cependant je ne résiste pas au plaisir de vous mettre ces mots dans le P. C. L'enveloppe n'était pas gonflée à mon gré, cela tient à un voyage; mais la prochaine fois je n'aurais pas ce reproche à me faire.

Dites-moi si votre chère santé est meilleure. Je trouve que votre définition de la souffrance est bien cruelle pour ceux qui vous aiment.

Souvenez-vous en me lisant des petites mésaventures qui vous sont connues. A coup sûr je puis réclamer l'indulgence qui en découlera. Mes amitiés à votre soeur, dont l'écriture me rappelle celle d'une très chère amie, une sérieuse et une intelligente, elle aussi. A Dieu, qu'Il vous garde!

Daniel C.— Je vous réponds à ces initiales parce que le pseudo ne me plaît pas beaucoup. Vous savez, il n'est pas joli, joli; et vous resterez tout aussi ... chic, en en choisissant un autre. Sans vous fâcher, n'est-ce pas?

Je fais demander à l'administration pour l'abonnement; je doute cependant obtenir une réponse qui vous satisfasse.

Vous êtes trop galant de dire que seule notre Page vous attire, cela tient sans doute à la particularité que vous invoquez pour obtenir une place —toute petite, vous avez dit? — ici. Elle vous est accordée, même plus grande, seulement quand vous serez "tout à fait homme" occupez-vous un peu de politique; on vous dira dans quelle mesure, si dans ces temps futurs vous êtes encore en notre compagnie.

Je n'ai pas lu le "chut" prudent de la fin et je vous dois bien un mot pour faire passer "la réponse bienveillante" sollicitée! A bientôt.

Magali.

L'HOMME ET LA FEMME.

En comparant l'homme à la femme, le professeur Chamberlain, de l'Université Slark, lui a trouvé ces points de supériorité:

Il est mieux doué pour les arts
Il s'entend mieux en affaires.

Son intelligence est plus vaste pour le commerce et l'industrie.

Il a plus de génie.

Il est plus intelligent.

Il est plus logique.

Il est mieux doué que la femme pour les inventions et pour la composition de la musique.

Il a plus d'originalité.

Sa force oratoire est plus grande.

Après avoir lu ce qui précède, une femme spirituelle —elle le sont toutes — a tracé les lignes suivantes.

L'homme est le roi de la création, le roi des animaux, c'est entendu seulement:

Il boit plus de whiskey.

Il consomme une grande quantité de tabac.

Il possède un plus fort bagage de "sacres" ou jurons.

Il reste dehors, le soir, plus tard et plus souvent qu'elle.

Il crie plus fort lorsqu'il souffre.

Enfin, la femme le mène par le bout du nez et lui fait commettre les plus grandes sottises, en dépit de sa prétendue "supériorité"!

Les Mains Gardiennes.

Sous l'attouchement tiède et blanc des mains savantes,
Les notes avaient des soupirs mélodieux ;
De sonores frissons vibraient dans les adieux,
Qui semblaient sanglotés par des lèvres vivantes.

Sous les très chères mains, idéales servantes,
L'âme jeune chantait ses bonheurs radieux ;
Et les accords sonnaient attristés ou joyeux,
Au contact adoré des caresses ferventes.

Dans les très belles mains, plus douces que les fleurs,
Je rêve de poser le poids de mes douleurs,
Pour qu'il s'exhale au ciel en légère harmonie ;

Et que je puisse un jour, gardé des maux humains,
Entrer, au geste clair des effleurantes mains,
Dans le charme éternel et l'extase infinie !

ALBERT LOZEAU.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagneés de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 28 Novembre, 1907

Electeurs, soyez vigilants!

Jamais encore les élections municipales d'Edmonton n'avaient revêtu un caractère d'aussi haute gravité que celles qui auront lieu dans quelques jours.

On ne semble pas dans certains milieux, se rendre compte de l'importance des intérêts en jeux. On paraît confiner la question aux personnalités et tenir pour peu de chose en vérité, le résultat final.

Cependant si l'on considère même très superficiellement la situation de notre jeune cité, on se rend aisément compte que son administration ne peut ni ne doit souffrir aucune négligence.

Edmonton s'est élevé par un bon formidable devançant tous les calculs, toutes les prévisions. Mais en même temps que la ville progressait, la machine municipale se compliquait.

L'augmentation de la population et surtout sa dispersion sur l'aire municipale sans cesse agrandie, ont créé une augmentation de besoins peu parallèle à l'augmentation des revenus.

D'immenses travaux tels que pavage, construction d'acqueducs et d'égoûts ont été entrepris et sont en voie d'exécution.

Les revenus étant modiques, on a besoin d'une administration solide pour faire face aux dépenses multiples.

Cette administration doit être non seulement désintéressée, intègre, mais elle doit encore être caractérisée par l'esprit de suite.

Tout le monde convient d'ailleurs que cette dernière qualité est indispensable dans la vie privée, comme dans les affaires de toute nature

La chose si compliquée qu'est une administration municipale en a-t-elle moins besoin? non, n'est-ce pas.

Quels sont les administrateurs de la cité? Ce sont les conseillers municipaux et les maires. Or, cette année la presque totalité du conseil de ville se retire.

Pour des raisons diverses, aucun conseiller sortant, ni le maire ne jugent à propos de renouveler leurs mandats.

Les contribuables se trouvent donc, dans l'obligation de nommer des conseillers, c'est-à-dire des administrateurs inexpérimentés.Tout que durera cette inexpérience, (et qui nous dit qu'elle ne durera pas longtemps) comment les affaires de la ville vont-elles marcher? Electeurs, soyez vigilents—2—

La situation paraît sans issue, surtout si l'on considère que le pays traverse une crise financière aiguë, qui se fait lourdement sentir à Edmonton.

Cependant deux hommes brigent l'honneur d'être maire.

L'un M. McDougall, l'autre le Conseiller Picard.

Certes, nous n'avons aucun sentiment d'hostilité contre M. J. McDougall, nous lui reconnaissons de très solides qualités et en toute autre circonstance nous ne lui aurions pas ménagé notre appui.

Mais M. McDougall est très inexpérimenté en fait d'administration municipale. Surtout si l'on considère qu'Edmonton a municipalisé la plupart de ses utilités publiques et que parconséquent des connaissances spéciales,qui ne s'acquièrent que par de longues années d'expérience, sont nécessaires. Ses intérêts sont si vastes, qu'ils sont quelquefois en opposition avec ceux de la ville. Faut-il enfin rappeler son attitude l'an dernier, dans le règlement de l'entrée du C.P.R.? Il a montré alors combien peu de concession il était disposé à faire dans l'intérêt de la cité.

Pouvons-nous croire qu'il a changé de mentalité comme de chemise?

L'autre candidat, M. Picard est depuis 12 ans sur la brêche. Pendant 12 ans il a été la cheville ouvrière du conseil municipal, ne ménageant ni son temps ni ses peines.

Il a de ses propres mains contribué à édifier notre système municipal. Il connaît, jusque dans les moindres détails, cette chose si complexe.

Mentor des différents conseils qui se sont succédés pendant 12 ans, ses avis et ses observations ont souvent été écouté, parcequ'ils étaient toujours empreints d'une grande sagesse.

Maire, il suppléera par l'étendu de ses connaissances, à la jeune inexpérience du futur conseil.

Au contraire, s'il n'est pas élu, la ville perdra le bénéfice de ses longues années d'expérience. Elle se trouvera pendant un certain temps à la merci des évènements contraires.

Ce n'est pas au moment où le navire est dans une passe difficile, qu'il faut changer l'équipage et si, comme c'est le cas aujourd'hui, on se trouve dans cette obligation, au moins convient-il de conserver le pilote expérimenté, qui bien des fois a contribué à le conduire au port.

Dédaignant toute autre considération et n'ayant en vue que l'intérêt supérieur de notre jeune et audacieuse cité nous estimons que M. Picard doit être conservé à la vie publique.

Et pour cela, électeurs, il n'y a qu'un moyen, il est entre vos mains.

Epilogue du Drame de Buckingham

UN JUGEMENT MAL ACCUEILLI

La terrible tragédie qui se déroula l'an dernier à Buckingham, vient d'avoir son épiloque.

Les nommés Louis Landry, Hilaire Charette, Adelard Hamelin, C. Bartien, J. B. Clément et Robertson Croteau ont été condamnés chacun à deux mois de prison pour port d'armes illégal et infraction à la loi prohibant les émeutes.

Au lendemain de la terrible bataille livrée à Backingham par les détectives privés des frères McLaren et les grévistes, bataille où il y eût trois morts, un détective et deux ouvriers, les frères McLaren, les détectives et les six grévistes plus haut cités, furent arrêtés.

On ne pût jamais très clairement établir lequel des deux partis avait tiré le premier. De fortes présomptions pressaient néanmoins sur les camps McLaren.

Si nos souvenirs sont fidèles, le procès revéla que l'acte des émeutes ne fût pas lu et que les sommations d'usage ne furent pas faites.

Malgré certains témoignages écrasants, les frères McLaren et les détectives furent acquittés par la cour d'assise.

Tout le monde espérait l'acquittement des grévistes et leur condamnation fait l'objet de tous les commentaires.

Les McLaren tiennent sous un joug de fer la vallée de la Lièvre Ils y sont maîtres, ils y sont rois Il n'y a pas dans cette partie du Canada, des Canadiens, il n'y a que des sujets de McLaren.

La preuve la plus manifeste est que ceux-ci peuvent impunément lever une armée de mercenaires, connus sous le nom de détectives privés, pour combattre les ouvriers en grève, tout comme il y a quelques siècles, les rois de France levaient des armées pour écraser les truands.

Par l'acquittement des McLaren on a justifié et confirmé cet état de choses scandaleux.

Par la condamnation des six grévistes qui avaient à répondre d'un délit moindre, on nous montre que Thémis est non seulement boiteuse, mais encore borgne et peut-être partiale.

Les grands coupables, mais richissimes et tout puissants frères McLaren et leurs mercenaires sont acquittés, mais l'on condamne six grévistes sans tenir compte des circonstances de temps et de lieu.

Il y a eu trois morts, un chez les policiers privés, deux chez les ouvriers en grève. Il fallait bien que la machine judiciaire fonctionne. Mais il est tout de même, regrettable que sa main s'appesantisse sur ceux qui ont été les plus durement atteints.

Nous avons aucune tendresse pour les agitateurs, prétendus socialistes, qui prêchent l'erreur et sèment l'utopie, mais nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître qu'un procès comme celui de Buckingham, leur est essentiellement favorable et leur amène plus de recrus que ne sauraient le faire dix années de propagande.

La décision du Juge Talbot a soulevé une émotion profonde dans les divers cercles intéressés.

Une requête demandant le pardon et la libération des condamnés circule et se couvre rapidement de signatures. Elle sera adressée au Lieut.-Gouverneur de la Province de Québec.

Quelques Opinions.

De "La Presse"

A Buckingham.

Buckingham, 20.— La plus pénible émotion a été ressentie par toute la ville, à la nouvelle qui hier, commença à circuler vers quatre heures de l'après-midi, à l'effet que six de nos concitoyens appartenant tous à des familles estimées et respectées, venaient d'être trouvés coupables d'émeute pour l'échauffourée du 8 octobre 1906 et condamnés par le juge Talbot à deux mois de prison.

On s'accorde, ici, à trouver le verdict très sévère. La sentence n'a pas laissé de causer une douloureuse surprise, car on s'attendait à un acquittement. Des larmes coulaient de bien des yeux. Un courant sympathique s'est immédiatement manifesté en faveur des malheureux et l'on espère que de nombreuses requêtes seront adressées au ministre de la justice ou au gouverneur en conseil pour obtenir leur prompt élargissement.

M. Alph. Verville.

M. Alphonse Verville, président du Congrès des Métiers et du travail du Canada, est indigné de la décision qui vient d'être rendue dans l'affaire de Buckingham.

Il dit qu'il a attendu avec impatience que la justice se prononce sur ce cas, et qu'il se réserve maintenant le droit de mettre le dossier de cette cause devant la Chambre fédérale à la prochaine session et qu'il se fait fort de démontrer qu'une sévérité inutile et non justifiée a été commise.

Il est d'opinion que les ouvriers de Buckingham ont été condamnés pour un acte qu'ils n'ont pas commis.

Les ouvriers organisés vont prendre incessamment les moyens de faire connaître cette malheureuse décision par tout le continent de l'Atlantique au Pacifique, conclut M. Verville.

M. Gustave Francq.

Interviewé à ce sujet, M Gustave Francq, président de l'exécutif pour la Province de Québec, du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, dit qu'il trouve ce jugement fort étrange. Il s'attendait cependant au résultat de ce procès, car il arrive assez rarement que les ouvriers attirent la sympathie des tribunaux.

"Il ne devait pas y avoir de demi-mesure dans le présent cas et puisque l'accusation d'homicide portée contre les pauvres ouvriers de Buckingham n'a pas été établie, ils devaient être acquittés purement et simplement.

"Cette affaire va avoir du retentissement dans tout le pays et le jugement qui vient d'être rendu va certainement avoir pour effet d'aigrir la classe ouvrière envers les autorités."

Mtre H. St-Julien.

M. H. St-Julien, président de l'union des camionneurs, trouve fort injuste le jugement du juge Talbot et dit qu'il n'est nullement basé sur les faits. "Les ouvriers de Buckingham, dit-il, n'ont pas été condamnés pour avoir pris part à une émeute, mais simplement parce qu'ils ont voulu prendre les moyens pour revendiquer leurs droits.

"La justice dans notre pays est parfois administrée d'une drôle de manière. Une chose assez étrange, c'est que les capitalistes ont toujours l'avantage, dans des cas de ce genre.

"On a trouvé le moyen d'établir une responsabilité pour la mort d'un policier à la solde de patrons sévères, mais personne n'est responsable, par exemple, de la mort des ouvriers Bélanger et Thériault!"

Non Decet.

Ce cher "Pionnier!" Pour justifier l'oublie dont il s'est rendu coupable vis-à-vis de la "Tribune", il trouve commode de nous gourmander parce que nous n'avons pas cité son nom en publiant quelques notes empruntées par lui à un ouvrage de Mme Dandurand.

Le moyen est astucieux.

Mais, vraiment, valait-il la peine à ce sujet de rémémorer aux lecteurs du "Pionnier" les énergiquesrappels à l'exactitude que parfois nous avons dû faire.

Le "Pionnier" n'a certes pas le droit d'être fier de l'attitude qu'il a quelquesfois prise, vis-à-vis de l'Ouest Canadien. Son ignorance des choses qui touchent une des plus belle parties du Canada n'était guère excusable et dans tous les cas, point n'était besoin de l'aggraver d'un parti pris si évident.

Son astuce est encore grande quand il parle d'étrivières, car certaine place de son individu, si l'on peut employercette audacieuse figure en parlant d'un journal, doit lui cuire encore, au souvenir de celles, qu'au nom de la vérité, nous lui avons appliqué.

A part ces petits travers, dans lesquels d'ailleurs, il n'est pas retombé depuis longtemps, nous n'avons qu'à le complimenter pour l'ingrate besogne de colonisation à laquelle il se consacre si courageusement.

Nous le remercions aussi pour la bonne camaraderie dont il fait preuve en accusant réception de notre numéro spécial sur Battleford.

Et nous saisissons l'occasion pour le féliciter d'avoir atteint son CENTENAIRE. Si nos voeux peuvent influencer sur ses destinées il aura, sans aucun doute, la chance de fêter des MILLENAIRES.

Edmonton est plein d'espérance

Edmonton, la capitale de l'Alberta, est superbe en cette saison Les affaires sont meilleures qu'on pouvait l'espérer quoique inférieures à celles de Calgary.

Cette dernière Cité possède une liste de paie qui aide beaucoup dans la morte saison. Edmonton en aura une similaire dans quelques années et ne sera pas, comme actuellement à la merci du canal ordinaire du commerce.

Il y a cependant, à Edmonton, comme ailleurs, un esprit d'invincible obtimisme, concernant l'avenir de notre Province.

Un homme vous confiera qu'il est "embarrassé comme le diable" et que "les directeurs de banques devraient être sortis et fusillés" mais il dit cela avec un regard étincellant et un sourire de raisonnable contentement sur son visage.

L'Alberta a, à son actif le caractère de ses habitants, et en cette matière Calgary et Edmonton se distinguent.

Les hommes d'affaires de ces deux cités sont courageux, entreprenants. Ils ont un idéal élevé et un bon code de morale.

De concert avec leurs frères, les cultivateurs, et les hommes d'affaires des villes plus petites, ils édifient ici, la plus grande et la plus prospère des provinces du Canada.

Du "Daily Herald" Calgary.

POIGNEE DE NOUVELLES

Athabaska Landing.

Madame Françoise Bellerose est de retour du Lac de Oeufs où elle a passé une quinzaine de jours

R. P. Beaudry, mandé par télégramme est arrivé mercredi matin pour administrer les sacrement à un malade.

Melle Rosana Lamoureux est retourné dans sa famille à Lamoureux. Elle a passé trois semaines au Landing. Avant son départ, MM. Edouard et Philippe Shank ont donné une soirée en son honneur. On s'amusa fort comme on sait plus guère s'amuser que dans le nord. Danses, jeux de société, réveillons, chansons, etc.

M. François Powder amusa fort l'assistance en débitant une chanson de son cru, dont voici le refrain:

" Francis Powder est un métif du [Nord,
Francis Powder est l'ami du Ma- [jor."

Muse, voile-toi la face!!

Melle Rosana Lamoureux est la première Canadienne-Française qui a visité le Nord depuis le départ de Melle Emérentienne Lambert. Aussi tout le monde s'est efforcé de lui rendre son séjour agréable.

La veille de son départ, les Dr Boulanger, L. Lessard et M. Gauthier ont donné un dîner fin en son honneur dans la salle à manger de l'hôtel Grand Union.

Didsbury.

Dans une réunion des personnes intéressées dans les crèmeries et fromageries privées d'Alberta, tenue le 14 novembre à Red Deer, dans l'Hôtel Alexandra, une association connue sous le nom d'"Alberta Private Creameries and Cheese Factories" a été organisée

Les officiers suivant ont été nommés:

Président, T. B. Millar, Burnt Lake, 1er vice-prés., H. W. Trimble, 2e v.-p. R. H. Slipp. Kansas, Alta; secrétaire, Fred. H. Hunter, Didsbury; Directeurs, Wm. Brodie, Ponoka; W. H. Davies, Didsbury; D. M. Stuart, Néapolis; M. Ingalls, Harmattan; R. McCue, Bowden.

Le Président, le Secrétaire et M. Brodie composent le comité exécutif.

L'objet de l'association est de réunir toutes les forces dans l'intérêt de l'industrie laitière, tenir des conventions et autant que possible améliorer tout ce qui concerne cette branche importante de l'agriculture.

Petit Lac des Esclaves.

Les renseignements qui nous parviennent du Petit Lac des Esclaves sont des plus favorables à cette contré. Les colons arrivent assez nombreux et ils sont tous assez fortunés. Les récoltes ont été excellentes et très peu de grain a été gelé. La moyenne de rendement pour l'avoine a atteint 70 minots à l'acre et le minot mesuré pèse environ 40 livres. Elle se vend un très bon prix.

Un certain nombre de colons se sont établis cette année dans la vallée de la Spirit River.

Morinville.

Le C.N.R. sondera pour le pétrole

Suivant l'annonce qui en avait été faite il y a quelques semaines, le C.N.R. se dispose à creuser des puits pour atteindre le pétrole, au Egg Lake, près de Morinville.

Le matériel nécessaire qui a coûté plus de $50,000 est déjà arrivé. Les travaux commenceront cet hiver.

Le C.N.R. a acheté une certaine superficie de terre à trois milles au nord du puits de l'American Canadian Oil Co.

Les travaux seront sous la direction de M. W. R. Martin, de Chicago.

Le C.N.R. a l'intention d'adopter le pétrole comme moyen de chauffage sur ses locomotives.

Le service postal dans le Nord.

Les postes Fart McMurray, Fort Chippewyan, Fort Smith, Fort Résolution, Hay River, Fort Wriglay, Fort Norman, Fort Good Hope, Fort McPherson, vont recevoir leur malle annuelle.

Les préparatifs se font à la poste d'Edmonton où tout le courrier pour ces divers portes est rassemblé.

A l'exception des 100 premiers milles, qui se font à cheval, les 1,95[illegible] milles qui séparent Edmonton du Fort MacPherson presque sous le cercle actique, se font sur un traîneau tiré par des chiens.

Les relais seront fournis au divers postes.

Le courrier est limité aux dépêches et aux lettres en donnant la priorité aux lettres enregistrées, dont la remise ne sera pourtant pas garantie.

Le courrier partira d'Edmonton dans les premiers jours de janvier. Un deuxième partira en février, si on l'estime nécessaire.

Vermillon.

Les battages seront bientôt finis dans notre district. On est généralement surpris du rendement qui dépasse toute espérance. L'avoine donne une moyenne de 70 minots à l'acre.

Incendie.

Un incendie dû à l'imprudence s'est déclarée chez M. Fieldhouse, avocat, a détruit la grande partie de sa bibliothèque. Les pertes sont couvertes par une assurance.

C. N. R.

Tout laisse supposer que les travaux de construction de la voie Vermillon — Wetaskiwin commenceront dès le printemps.

Wetaskiwin.

Les résultats d'une querelle.

Deux bucherons du camp Watt, frères, marchands de bois, se sont pris de querelle. Au cours de la dispute Wurdock donna un coup de hache à Instone lui faisant une profonde blessure à l'épaule droite. Murdock a été arrêté par le Sergent Philips de la Police Montée. Il a été remis en liberté sous caution.

L'état sanitaire de la Province.

Le Dr Irving, directeur du service d'Hygiène pour l'Alberta, déclare que l'état sanitaire de l'Alberta est excellent. Huit cas de Variole sont en traitement. Ils ont pris naissance dans une famille métisse aux environs d'Indian Head.

Quelques cas de diphtérie ont été observés, mais il n'ont pas résisté au traitement.

Les fièvres typhoïdes et scarlatines sont beaucoup moins fréquentes cette année que les années précédentes.

Régina.

Nationalisation de certaines mines

Le gouvernement a décidé de nationaliser certaines mines de charbon et de les exploiter au bénéfice des colons, dans quelques districts.

L'attitude prise par le gouvernement est largement justifié par les circonstances spéciales, le problème du combustible dans les districts affectés étant des plus importants et demandant une solution immédiate.

Le gouvernement se propose de procéder sans délai à l'ouverture d'une mine.

Cette mine serait située à quarante ou cinquante milles du tracé de chemin de fer le plus voisin, dans une contrée entièrement dépourvue d'arbres.

Le C.P.R. fera un effort pour aider au transport des grains légers.

Une dépêche de Winnipeg dit: Il est appris de sources autorité que le C.P.R. est sur le point d'avoir terminé les arrangements nécessaires pour expédier tout le blé endommagé de la contrée, très de bonne heure cet hiver, et pour le distribuer sur les marchés du monde bien avant le retour du printemps.

Pour faire cela, il faudra un effort gigantesque de la part de la Compagnie, qui jusqu'à présent emploie la majeure partie de son matériel roulant pour transporter la plus grande quantité de ces grains sur les lacs avant le 5 décembre.

A cette date la navigation sera pratiquement closes, car les Cies. d'assurance suspendent leurs polices et ne couvrent plus les risques.

Les officiers du C.P.R. disent qu'il n'y a aucun danger à craindre pour les blés avariés, tant que le froid durera et que tous les grains de cette catégorie seront expédiés avant le printemps.

Des télégrammes ont été échangés de l'Est à l'Ouest pendant quelques jours pour régler les détails de l'exécution de ce gigantesque effort, dans lequel participera tout le système du C.P.R.

CHRONIQUE LOCALE

Convention Libérale.

Tous nos lecteurs sont cordialement invités à la Convention Libérale qui sera tenue le 10 Décembre à Edmonton, dans les salles du Club Libéral.

La réunion sera terminée par un "Smoking Concert".

Le Club Catholique.

L'organisation du Club Catholique se poursuit activement. Les officiers suivants ont été nommés à la dernière réunion : P. H. M. le juge Beck; v.-p.-h., J. H. Gariépy, Hon Sén. Roy.

Président, Dr Tierman, V.-P., H. M. Martin; Secrétaire, W. Ross, Sec.-Trés., S. Larue; Trés H. Ried.

Membres du comité, H. Landry, J Duhamel, J. Gorman; comités spéciaux, —**Hockey**— J. Duhamel, L. Arsenault, Ross. —**Musique**— J. Bilodeau, Hon D. Beck, Ch. Hall. —**Dramatique**,— E. Tessier, J. Gorman, Cosham

Société St-Jean-Baptiste.

La Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton aura une assemblée, dimanche, 1er décembre, à 3. hrs p.m. Dans la Salle de l'Ecole Séparée, 3e rue.

Le présent avis sert de convocation pour tous les membres et d'invitation pour l'élément de langue française d'Edmonton et des environs.

Club des Jeunes Libéraux.

L'assemblée des Jeunes Libéraux a été tenue la semaine dernière au milieu d'une affluence extraordinaire.

Les officiers suivants ont été élus:

Prés.-Hon., Frank Oliver, V.-P.-H., Hon. M. Cross, Hon. Sénateur Roy.

Prés., Dr. O. F. Strong, réélu; 1er V.-P., Cecil Sutherland; 2eV.-P.. C. F. Race; 3e V.-P., Gus Lessard.

Secrétaire, Jas. A. McKinnon; Trésorier, E. E. Chauvin; Comité exécutif, W. G. Harrison, W. Gariépy, John Sommerville, Jr., P. E. Foley, Geo. B. McLeod, A. Kemp, Wm. Lefaibvre, J. B O'Connor, Fred. Brown, Frank McKnight, John Powell, John Blue, C. Ross Palmer, Fred. Déchêne, Hugh Cambell, Gordon Jackson, Major Thibaudeau. G. C. McDougall, Michael Gowda, Dan McAffee, Ralph Bellamy, A H Carr, Chas B. Chauvin, A. Boileau, Dr Whittaker, Hug McJannet, John Milner, T. H. Wilson, A. E. Gagnon, L. Madore, J. A. Paul, S. E. Bolton et J. H. Kelly.

Des discours furent prononcés par l'Hon. C. W. Cross, Hon. Sén. Roy, C. F. Race, Gus Lessard, E. E. Chauvin, J. E. Lessard, président de l'Association Libérale.

M. A.D. Bertrand. Sup. Int. des T. P. au Yukon était de passage à Edmonton en route pour l'Est. Il est originaire de Winnipeg où il fonda le premier journal français de l'Ouest, "L'Echo du Manitoba."

Naissance.

Mme A. Létourneau a mis au monde une petite fille qui a reçu les *noms* de Marie-Albina-Christiania. Parrain et marraine, Mme et Mr St-Germain.

Mme C. Turgeon est revenu hier de Morinville, où elle était aller visiter Mme. Louis Turgeon qui est gravement malade.

Depuis environ un an, un boeuf rouge, sans cornes et âgé de trois ans, s'est refugié chez M. Louis Turgeon et n'a jamais été reclamé. Avis en est donné au propriétaire.

Edmonton et le nouveau tarif.

Les marchands en gros et tous ceux qui, àEdmonton, sont intéressés dans les questions de transport, voient de bon oeil l'adoption du nouveau tarif car celui-ci est de nature à favoriser Edmonton.

Quoiqu'il soit difficile de dire précisément dans quelle proportion il changera les conditions actuelles on s'attend à ce qu'il abaisse les prix de transports entre Edmonton — Calgary, et peut-être Edmonton — Winnipeg.

Si la commission des chemins de fer maintient le tarif tel qu'il a été projeté, ce dernier sera en vigueur à partir du 1er décembre. Mais il est fortement combattu par la Chambre de Commerce de Winnipeg. Celle-ci se plait de ce que le nouveau tarif en élevant le prix de transport de Winnipeg aux autres points du Manitoba et en le baissant entre Winnipeg, la Saskatchewan et l'Alberta ruinera le commerce de Winnipeg.

AUX CONTRIBUABLES D'EDMONTON.

Ayant accepté de poser ma candidature pour maire pour l'année prochaine, je désire exposer clairement et avec concision la politique je recommanderai et poursuivrai si je suis élu.

Je comprends une certaine partie des conditions des affaires de la cité, actuellement et je considèrerai comme étant le tout premier devoir de nouveau maire et du conseil de se pénétrer pleinement de la position financière de la cité et s'il est trouvé quelques conditions peu satisfaisantes, elles devront le plus tôt possible être placées sur les bases satisfaisantes.

Il est généralement admis que l'année prochaine le plus stricte économie sera à suivre, que tout achat non nécessaire ne devra pas être fait, qu'aucune dépense ne sera consentie sans que l'on est la certitude absolue que l'état des finances permet de la faire.

Certains contrats pour les travaux qui ont été consentis, devront être suspendus.

Sans doute, l'extention et l'addition de certaines utilités publiques seront absolument nécessaires et comme la cité *a le monopole* de ces utilités, elle pourra satisfaire toute demande raisonnable.

Je crois que la municipalisation des utilités publiques doit être poursuivi, si elle peut donner des bénéfices tout en rendant de bons et effectifs services.

En ce qui concerne leur conduite, mon idée est que les utilités produisant un revenu doivent être exploitées de manière à ce qu'elles soient indépendantes les unes des autres; chacune étant placée sous la direction d'un gérant capable qui serait responsable du succès de son département particulier.

J'essaierai de donner à chaque département des services publics un système indépendant et de voir a ce qu'ils soient conduits de telle façon qu'ils rencontrent les désirs des gens et qu'ils donnent une satisfaction générale.

Je ne suis pas en faveur de la vente de la franchise du tramway.

Edmonton est engagé dans les municipalisations et je crois en cette politique.

Il n'y a pas de *raison pour que* les entreprises qu'Edmonton a pris ou se propose de prendre, ne puissent, placées sous une direction expérimentée, ne puissent être rendues payantes et ainsi diminuent le fardeau en rendant la vie meilleur marché et assurant un bénéfice direct à chacun de nos citoyens.

Ceci est le but de la municipalisation.

Les services d'Incendie et de la police doivent être étendus jusqu'aux limites de leur efficacité.

Je considère que l'amélioration des rues est généralement de la première importance et que le temps que l'on y emploie n'est jamais du temps perdu.

Je suis partisan de pousser et d encourager les industries, rien ne développant aussi rapidement une ville que l'établissement des manufactures donnant du travail aux ouvriers.

Parconséquent, des efforts sérieux devraient être tentés pour faire d Edmonton un centre manufacturier aussi bien que la métropole commerciale de l'Ouest.

Je vois qu'un mouvement est commencé pour que la charte de la ville soit amendée, de manière à donner le droit de vote aux locataires. Je pense que cela devrait être fait.

Je considère que l'assessement tel qu'il est maintenant est trop haut et que les taxes sont trop lourdes. Et si c'est possible, les deux, assessement et taxes seront réduits.

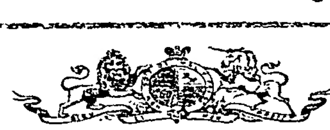
Mes propres intérêts comme les vôtres sont indentiques *avec ceux* de la cité.

Si les affaires de la cité sont bien conduites nous bénéficeront tous de cela. Une bonne direction selon les principes d'affaires devrait être exercée dans la conduite de toutes les affaires civiques et la pleine valeur devrait être reçue pour chaque dollar dépensé. Vous êtes les gens qui payez les factures et vous ne pouvez faire autrement que payer. Je crois dans les bons gages, les bons hommes et les bons travaux.

J'ai une grande confiance dans l'avenir d'Edmonton et dans le succès final des entreprises de la ville.

Si les citoyens d'Edmonton veulent me donner l'opportunité de contribuer aux progrès rapides de la cité, leur confiance sera hautement apprécié, et je puis vous assurer que ce serait une grande fierté pour moi de pouvoir contribuer à l'essort de notre cité par tous les moyens en mon pouvoir.

John A. McDougall.



Contrat pour la Poste.

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes. seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 3 janvier 1908, pour le transport de la poste de Sa Majesté, d'après un contrat proposé de quatre ans, une fois la semaine, entre le bureau proposé de **Elk Point**, sec. 30, Twp. 56, Rg. 6 w. 4e et **St Paul des Métis**, à commencer au plaisir du Maître des Postes.

Des avis imprimés contenant plus de renseignements au sujet *du contrat* peuvent être lues aux bureaux de postes de Elk Point, (proposé) et St-Paul des Métis, où on pourra aussi se procurer des bulletins pour soumissions.

A. W. Cairns
Inspecteur des Postes

Bureau de l'inspecteur,
Edmonton, 27 nov. 1907.
29-5-12.

KING EDWARD HOTEL
CALGARY, ALTA.

PENSION $1.00 par jour et plus

L. CHARLEBOIS, propriétaire.

Le Magasin Bleu

La Maison des Bons Marchés
No. 216 Ave. Jasper

Invite les dames à venir voir l'assortiment complet de Manteaux, Chapeaux, etc., qui y est : : installé : :

H. KUSHNER

POUR SAMEDI SEULEMENT

Une boite de Cigares

" COMPLIMENTS DE LA SAISON"

Beaux Cigares de 6 pouces de long
Prix regulier $2.00, Samedi $1.00

EXAMINEZ NOS VITRINES.

PRATT'S CIGAR STORE
150 AVENUE JASPER



LE MIROIR

de l'avenir peut tromper mais notre vente de remèdes

DURANT LES FETES

est différent. Les marchandises sont là; des marchandises pures, de qualité supérieure. Parfums, Articles de de toilettes, Drogues, allez chez

EDMONTON DRUG CO.
154 ave. Jasper et 372 ave. Jasper

L'APPETIT EST AMELIORE

par les BISCUITS

"ROYAL BLUE"

Fabriqués dans l'Alberta

et employés

dans toutes les Familles

ALBERTA BISCUIT COMPANY

EDMONTON, ALBERTA

GOUVERNEMENT D'ALBERTA

Avis.

Avis est par les présentes donné qu'un examen aura lieu à Edmonton, le 5 décembre 1907, à 9 heures du matin, dans la salle Houston, ave. Jasper, pour tous les candidats qui voudront se qualifier pour les positions de Gérant de Mine, Maître Mineur (Pit Boss), Maitre Chauffeur (Fire Boss), tel que prescrit par l'Acte des Mines de Charbon.

Les applications devront être faites, au moins dix jours d'avance à l'Inspecteur Provincial des Mines, Edmonton, ou à

JOHN STOCKS,
Deputé Ministre des Travaux Publics

Edmonton, 12 Nov. 1907.
14-21-28



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 *non réservés*, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 Acres plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) *de toute personne* éligible pour faire l'entrée d'un *homestead* d'après la teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quand à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au *Commissaire des Terres* du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.-B.—La publication non autorisée de cette nnonce ne sera pas payée.

GRAND UNION HOTEL
CALGARY, ALTA.

$2.00 PAR JOUR

L'omnibus de l'hotel est à tous les trains

1-5-08 pd. **A. A. HOUDE, gérant**

THEATRE

ORPHEUM

43, avenue Jasper

Representation continue de 3 a 5 et de 8 a 11 p.m.

ADMISSION: 15 cts., Enfants: 10 cts.

CHANGEMENT COMPLET DE PROGRAMME TOUT LES LUNDIS ET JEUDIS

Portes ouvertes à 2.30 après mid' et à 7.30 le soir

J. B. Mercer

Vins et Liqueurs
EN GROS

Agent de . . .

Calgary Brewing & Malting Co.

10 p. c. d'Escompte

Sur les commandes de charbon données ici au 14 décembre. : : :

Western Coal Company
141 Ave. McDougall

Edmonton Hide & Fur Co.

Bureau rouvert. Nous sommes prêts à acheter toutes espèces de peaux, laine et poil : : : : :

Nous payons les plus hauts prix

Bureau sur l'ave. McDougall
En arrière de la Banque Impériale

Edmonton Fruit & Produce Co.

Tel. 526 Boite B.P. 1538

Toutes espèces de Fruits importés et domestiques

Edmonton Bottling Works

660 Rue Elizabeth Tel. 77

Fabricants d'eax gazeuses
NEHER BROS.
Propriétaires

Si Votre Montre

ou votre horloge a besoin d'être reparée, allez chez

KENNETH C. PICKEL
Bijoutier & Orfevre
54, Avenue Jasper

Le seul Bijoutier qui parle Français

ECURIES IMPERIALES

L. J. A. Lambert, prop.

3ème Rue Tél. 306

PHARMACIE LAVAL

130, Ave JASPER
EDMONTON

T. E. GAGNER
PHARMACIEN

OH!

Vous devriez faire votre portrait. Mon travail est guarantie sous tous les rapports.

Photographies agrandies.

STUDIO NARRAWAY
128 Avenue Jasper.
Boite B. P. 1823 EDMONTON

LE JOUR DE L'AN

Ça fait penser aux cadeaux! Quel est le miilleur cadeau qu'un joli bijou? Une montre, une bague ou un plateau d'argent pour la table dure une vie et est toujours utile.

Notre stock est maintenant complet. Nous invitons cordialement les canadiens à venir nous voir, assurés qu'un visite resultera en une satisfaction mutuelle.

Johnson & Hubbs

Les Bijoutiers 118 Ave. Jasper

COMME CADEAUX

Nous vous aiderons avec plaisir à rendre vos amis heureux durant la saison des fêtes. Notre assortimeot d'objets propres à faire des jolis cadeaux est très complet et très varié. En voici quelques-uns.

Diamants, Montres, Horloges, Bijoux, Perles, Pendants d'Oreilles, Colliers de Perles, Bracelets, Services de Toilette, Brosses, Peignes, Plateaux, Services de Couteaux et Fourchettes, Couteaux à Dépecer, Articles en Ebène, Parapluies, Cannes, Porcelaine, Verre Coupé, et nombre d'autres objets : : : : :

Une garantie est donnée par

ASH BROS.

avec chaque article vendu.

LE MAGASIN DE QUALITÉ. 129 JASPER AVE. EST

Quatre portes à l'est des Magasins de la Baie d'Hudson

Dec. 20

Succès sans précédent

DEPARTEMENT DES HABILLEMENTS

Ne pas manquer en venant faire vos achats, *de voir notre département* de mercerie, qui est au grand complet comprenant: Chemises, Collets, Cravates, Bas, Sous-vêtements. Choix immense et nos prix sont absolument bon marché.

GANTS CHAUDS

Gants et Mitaines en chevreau et moufles de bonne qualité, très mous, jolis et chauds, hauts uni ou en fourrure.

Articles de Fourrures
Choix exclusif.

Quel que soit l'article requis, faites-nous une visite avant de placer votre commande. Nous ferons l'impossible pour vous donner entière satisfaction.

GARIEPY & LESSARD

Coin des Aves Jasper et McDougall.

Pour cette semaine seulement, Occasions aux Magasins de la BAIE d'HUDSON

Nous offrons cette semaine de beaux articles en faïence et en porcelaince, qui feraient de jolis cadeaux de Noël.

Ces articles sont importés directement de manufactures françaises, allemande et anglaise.

Aussi vaisselle japonaise comprenant: sucriers, urnes, plateaux, jarres, pôts, assiettes, bols, tasses et soucoupes, service à thé, etc.

Nous vous invitons respectueusement à venir voir.

Hudson's Bay Co.

CHARBON

Meilleur charbon de Clover Bar
Prompte Livraison

Clover Bar Coal Co
37 Queen's Avenue, Tel. 1183

5 Capots de Chat 5

Seront vendus à prix réduits 43 au No. Ave. Jasper

Chez **H. B. KLINE** Bijouti

ATTENTION !!!

W. MORRITT & CO.,

TAILLEURS POUR DAMES ET MESSIEURS

Désirent attirer votre attention sur le fait que le temps est est arrivé de renouveler votre garde-robe. La saison d'hiver approche. Nous sommes **prêts à remplir vos commandes.**

Venez à bonne heure afin d'éviter les retards.

JASPER, OUEST.

Richelieu Hotel

J. N. Pomerleau, Prop

Pension: $1.50 et $2.00
Pension à la semaine: $7.00

PRIX MODERES.

Larue & Picard

ont maintenant leur bureau au

No. 48 Ave Jasper

Chambre No. 4.